

*Interpellation présentée par le député:*

*M. Hugo Zbinden*

*Date de dépôt : 24 mai 2007*

*Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite**

### **Le climat idéal pour vivre, habiter et travailler?**

L'IPCC (*intergovernmental panel on climate change*, GIEC en français) de l'ONU vient de rendre son troisième rapport sur le climat de 2007. Les deux premiers rapports avaient deux messages clairs : l'Homme est le responsable principal du réchauffement global et les conséquences de ce réchauffement seront catastrophiques pour l'écosystème de la terre et de ses habitants. Le troisième rapport laisse apparaître un peu de lumière à l'horizon. Il constate que l'augmentation de la température moyenne pourrait être limitée à deux degrés, ce qui est considéré comme un seuil fatidique, sous condition que l'émission de gaz à effet de serre soit stabilisée d'ici 8 ans. Il énumère aussi tout un catalogue de mesures concrètes, qui permettent d'arriver à ce but à des coûts très raisonnables, soit 24 milliards de francs suisses, ce qui correspond à seulement 0.12% du PIB mondial. Rassurant ? Encore faut-il passer à l'acte !

A Genève, la Commission de l'énergie du Grand Conseil traite en ce moment la conception générale de l'énergie pour la législature 2005-2009. Certes, le Conseil d'Etat adhère au but à long terme de la société de 2000 W mais ne se donne pas les moyens nécessaires pour atteindre ce but ou pour faire un pas considérable dans cette direction. Puisque la protection du climat ne se réalisera pas avec une seule mesure magique, il faudra une multitude d'actions dans tous les domaines de notre vie et une mobilisation de toute la population. Mobiliser et convaincre la population nous paraît difficile si l'administration ne montre pas l'exemple.

Il faut absolument une information cohérente et sans équivoque à la population. Un élément devrait être de surveiller la publicité sur des supports



Cette lecture m'amène à la question suivante : quand le Conseil d'Etat se décidera-t-il à appliquer une politique d'information cohérente dans le domaine de l'économie d'énergie et de la protection du climat par exemple en refusant toute sorte de publicité qui va à l'encontre des buts déclarés du Conseil d'Etat ?